

Manifeste pour une coordination forte de la recherche dans le Rhin Supérieur

Jean-Alain HERAUD
Avril 2010

*Contribution au débat sur le développement du « Pilier Science » de la Région
Métropolitaine Trinationale (RMT) du Rhin Supérieur*

evoREG Research Note #5

La Région Métropolitaine Trinationale (RMT) du Rhin Supérieur, qui regroupe l'Alsace, cinq cantons suisses autour de l'agglomération de Bâle, le Pays de Bade et le sud du Palatinat, forme un ensemble économique, scientifique et technologique de premier plan en Europe. Rappelons qu'en termes de valeur ajoutée, la RMT pèse aussi lourd que le Danemark. Ce territoire transfrontalier accueille 167000 étudiants, comprend plusieurs universités d'excellence (selon les critères et distinctions nationales respectives), et une forte concentration d'établissements des grands organismes publics de recherche. Chaque pays y a localisé quelques uns de ses plus importants clusters sectoriels rassemblant des acteurs publics et privés contribuant à l'innovation dans des secteurs de pointe. Le plus connu d'entre eux est Biovalley, dans le secteur de la santé et de la vie, présent dans les trois pays ce qui souligne en plus la relative convergence des spécialisations dans les industries de demain au sein de la RMT.

Que manque-t-il à cet espace transfrontalier pour devenir l'un des territoires phares de l'Europe de la connaissance ? Toutes les potentialités d'une telle masse critique d'actifs économiques technologiques et scientifiques sont-elles exploitées ? La proximité géographique et les proximités culturelles héritées de l'histoire (malgré le morcellement étatique et les séquelles des conflits du passé) suffisent-elles à créer les synergies nécessaires ? Ces questions sont essentielles car qui dit « masse critique » dit interaction au sein de l'ensemble et non juxtaposition des actifs. La région métropolitaine est typique de l'organisation territoriale rhénane : elle est un ensemble polycentrique de métropoles moyennes et non pas la zone d'influence d'une métropole unique. Ce n'est qu'en mettant en réseau ces métropoles que l'on peut obtenir l'équivalent des fonctions dites de centralité d'une métropole de rang mondial. Il n'est pas sûr qu'à l'heure actuelle les relations transfrontalières constituent une partie majeure des réseaux menant à la découverte ou à l'innovation. Chaque morceau de la RMT tend à s'inscrire principalement dans son système national et fait appel à ses réseaux internationaux propres.

L'objectif du projet institutionnel de la RMT Rhin Supérieur, porté depuis deux ans par les collectivités territoriales (avec l'appui des Etats et la reconnaissance de l'Union Européenne) est de contribuer à la construction de cet espace commun à travers les quatre « piliers » que sont la science, l'économie, la société civile et la gouvernance politique. L'initiative a été lancée par le Conseil Rhénan et la Conférence du Rhin Supérieur. Le pilier science, comme les trois autres, n'a pas pour but de se substituer aux structures et réseaux existants comme EUCOR ou l'Université Franco-Allemande. Il ambitionne d'être un « réseau de réseaux » et un moteur de propositions entre les universités, les grandes écoles, les centres de recherche, les établissements de formation de tous types, etc., en incluant aussi leurs éventuels partenaires privés ainsi que leurs tutelles et financeurs.

Comment mettre en œuvre les objectifs du pilier science et faire de la RMT un modèle de « petite Europe » dans le sens des engagements de Lisbonne et de Bologne ? Faire coopérer les universitaires au niveau international n'est pas très compliqué. Dans les bons établissements, ils le font depuis longtemps et n'ont guère besoin d'incitation supplémentaire. Mais les relations scientifiques et pédagogiques ne s'inscrivent pas aussi naturellement qu'on pourrait le penser dans la proximité transfrontalière. C'est sur ce point que des mesures incitatives doivent être déployées. Les établissements universitaires sont convaincus de l'intérêt de développer ces relations. Les cinq universités du Rhin Supérieur, en particulier, sont prêtes à s'engager à flécher une partie de leurs actions dans ce sens : encourager les formations en double ou triple diplôme, co-tutelles de thèses, financement prioritaire de projets de recherche avec les partenaires transfrontaliers, etc.

Mais il faut aussi que le monde politique et économique se mobilise pour encourager cette évolution. Les entreprises du Rhin Supérieur sont invitées à se joindre à ces coopérations lorsqu'un projet scientifique ou pédagogique peut les concerner. Quant aux collectivités, on attend d'elles un signal fort. L'instrument idéal d'une politique transfrontalière est un fonds scientifique sur la base duquel seraient lancés des appels à projets. Le critère d'éligibilité serait naturellement la constitution de consortiums de recherche avec au minimum deux pays concernés. Les thématiques générales de cette recherche en coopération pourraient être choisies dans l'ensemble des domaines reconnus d'excellence du Rhin Supérieur, mais il faudrait qu'une partie significative des projets correspondent à un appel « blanc », à l'initiative des acteurs de terrain, bien entendu jugés par un jury international indépendant quant à la qualité scientifique de chaque proposition.